

Obernai / Semaine européenne de la mobilité

Un vélo qui roule (presque) tout seul

Le pays Bruche-Mossig-Piémont a saisi l'occasion de la semaine européenne de la mobilité pour proposer une série d'actions entrant dans le cadre du plan climat énergie. Fidèle à son objectif de diminution des émissions de gaz à effet de serre, le pays incite le public à se déplacer autrement. Illustration avec la présentation du vélo à assistance électrique, hier, sur le marché d'Obernai.

■ Voilà ce qui pourrait s'apparenter à une petite révolution dans le monde de la petite reine. Tous les cyclistes pourront bientôt monter à bicyclette au Mont National sans mettre pied à terre. Certains à la force des mollets. D'autres en quelques coups de pédale... et grâce à une batterie chargée, placée sous le porte-bagages. Le vélo à assistance électrique ouvre donc de sacrées perspectives.

Pour ceux qui ne connaissent pas la bécane électrique, une présentation était faite hier, sur le marché d'Obernai. Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, le pays Bruche-Mossig-Piémont a greffé toute une série d'actions sur le thème : « Bougeons mieux au pays ».

À cette occasion, la collectivité fait la promotion de modes de transport alternatifs. Le deux-roues électrique, encore méconnu, apparaît comme l'un de ces substituts à la voiture. Notamment pour les déplacements domicile travail. « Ce n'est pas un vélo pour le sport mais plutôt pour les déplacements quotidiens, confirme la chargée de mission mobilité au pays Céline



La première question posée concernant le vélo à assistance électrique concerne son prix. Encore élevé, ce dernier est, selon Elodie Loie, à relativiser par rapport au coût en carburant des déplacements domicile travail. (Photo DNA)

Loie. *Le problème avec le fait d'arriver à vélo traditionnel sur son lieu de travail est souvent la transpiration. Le vélo à assistance électrique change la donne ».*

Le principe de ce deux-roues ? C'est un peu comme quand « un parent nous poussait dans le dos quand on était petit. C'est bien agréable », sourit Céline Loie. Le fonctionnement est presque aussi simple

que celui d'un vélo. Seules différences : la batterie à l'arrière et le boîtier sur le guidon. Ce dernier permet de choisir le mode d'assistance nécessaire (pour route plate, semi-plate ou grosse montée) qui déterminera la puissance de la poussée. Un coup de pédale et le moteur s'active. « Cet équipement se prête très bien à notre territoire semi-urbain et semi-rural, avec un réseau de pistes cyclables bien fourni. Si j'ai

15 km à parcourir, je sais que je ne me poserai pas de question et que j'y arriverai », précise la chargée de mission. Encore faut-il être sûr du niveau de batterie — l'autonomie est fixée à 60 km. En cas d'épuisement, le vélo électrique reste avant tout un vélo. Il faudra alors vraiment pédaler pour avancer.

Puis vient la question du prix. Il faut compter

1 000 € pour avoir un bon vélo. Ce qui fait immédiatement un peu tiquer les gens. « Cela surprend. Mais si l'on calcule le coût en carburant d'un trajet quotidien de 5 ou 10 km, le calcul est vite fait. » Les gens ne s'y tromperaient pas puisque, d'après Céline Loie, les ventes de vélos à assistance électrique ont explosé en 2010. Hier, un retraité obernois, qui possède un jardin à l'autre bout de la ville, s'est montré très intéressé par le concept. « Ça m'embête de sortir la voiture pour aller au jardin et je voudrais faire du vélo plus facilement », justifie-t-il.

**L'essayer pendant deux
trois jours**

Pour ceux qui n'ont pas pu tester la bicyclette hier, une cession de rattrapage est organisée par le pays dès la semaine prochaine. La collectivité la met à disposition des personnes qui souhaitent essayer. Une infidélité à la voiture de deux trois jours, voire plus si affinités...

Amandine Hyver

► Pour tout renseignement, contacter le pays Bruche-Mossig-Piémont, 1, rue Gambrinus à Mutzig, © 03 88 97 47 96 ou sur www.pays-bmp.fr